

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposons que vous en êtes satisfait.

[Ok](#) [Non](#) [Politique de confidentialité](#)

[Home](#) » [A la Une](#)

À la tête de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, une dame qui force le respect



Par **Contribution** — 3 juillet, 2026 — **A LA UNE**



Par **Andy Shima**

À l'heure où les tensions géopolitiques fragilisent les équilibres internationaux et où le multilatéralisme est régulièrement contesté, les Institutions héritées de l'après-guerre semblent chercher un nouveau souffle. Dans ce paysage incertain, l'Organisation internationale de la Francophonie tente de se réinventer, passant progressivement d'un espace centré sur la langue à un acteur plus large de coopération politique, économique

armées se multiplient, les rivalités entre grandes puissances se durcissent et les Institutions internationales peinent à imposer leur autorité. Le système fondé après la seconde guerre mondiale, censé garantir un ordre basé sur des règles communes, apparaît aujourd'hui fragilisé.

Le droit international, construit progressivement à travers des traités, des conventions et des accords multilatéraux, ... est de plus en plus mis à l'épreuve par le retour des logiques de puissance. Les Organisations internationales, au premier rang desquelles les Nations unies, sont souvent accusées d'inefficacité, de lenteur ou d'impuissance face aux crises contemporaines. Pourtant, c'est précisément dans ces périodes de tension que la question du dialogue entre États devient centrale. Car, malgré les fractures, les échanges économiques, diplomatiques et humains continuent de reposer sur des cadres institutionnels qui, même fragilisés, restent indispensables.

De la Société des Nations à l'architecture multilatérale contemporaine

L'idée d'un ordre international structuré ne date pas d'hier. Après la première guerre mondiale, la création de la Société des nations (SDN) marque la première tentative d'organisation collective de la paix. C'est surtout en 1945, à l'issue de la seconde guerre mondiale, que se met en place l'architecture actuelle du multilatéralisme avec la naissance de l'Organisation des nations unies. Autour de ce socle se développent progressivement des Organisations spécialisées dans la Santé, l'Education, la Culture, le Développement, l'Agriculture, le Commerce, ... Ce système repose sur un principe simple, aucun État, aussi puissant soit-il, ne peut répondre seul aux défis globaux. C'était également, un moyen de tendre la perche aux pays du Sud. Pendant la guerre froide, malgré la division du monde en deux blocs antagonistes, cet équilibre institutionnel a globalement tenu. Les tensions étaient fortes, mais les canaux de dialogue restaient ouverts, permettant un certain maintien de la stabilité internationale.

La naissance d'un espace francophone de coopération

C'est dans ce contexte d'après-guerre qu'émerge une autre dynamique, celle de la Francophonie. À l'origine, il ne s'agit pas d'un projet politique global, mais d'une initiative de coopération culturelle et technique entre États partageant l'usage de la langue française. Le point de départ remonte au 20 mars 1970, à Niamey, au Niger, avec la

Cambodge et de Léopold Sédar Senghor du Sénégal. Au-delà de leurs contextes nationaux très différents, ces dirigeants partagent une conviction commune, la langue française peut devenir un outil de coopération, de dialogue et de circulation des idées entre continents. Peu à peu, cette Organisation évolue, s'élargit et se structure. Elle passe d'un cadre technique à une Institution politique et diplomatique à part entière.

De l'ACCT à l'Organisation internationale de la Francophonie

Avec le temps, l'ACCT se transforme et élargit ses missions. Elle devient progressivement l'Organisation internationale de la Francophonie, qui rassemble aujourd'hui 90 États et Gouvernements répartis sur plusieurs continents, dont 396 millions de locuteurs francophones. Ces données font de la Francophonie l'un des grands espaces de coopération multilatérale au monde.

Son rôle ne se limite plus à la promotion de la langue française. L'Institution intervient désormais dans des domaines aussi variés que la Démocratie, l'Education, la Culture, la Jeunesse, le Développement durable ou encore la Gouvernance. À sa tête, l'Organisation a été dirigée par quatre Secrétaires généraux successifs. Il s'agit de, Boutros Boutros-Ghali, Abdou Diouf, Michaëlle Jean, et Louise Mushikiwabo. Contrairement à de nombreuses Organisations internationales, les textes fondateurs de l'OIF ne fixent pas de limitation du nombre de mandats du Secrétaire général. Chaque renouvellement dépend avant tout de la confiance accordée par les Chefs d'État et de Gouvernement membres.

Cela dit, cette continuité institutionnelle traduit une réalité importante, la Francophonie n'est pas une Organisation figée, mais un espace en constante redéfinition.

Elue lors du Sommet d'Erevan-Arménie en 2018, Louise Mushikiwabo arrive à la tête de l'Institution, en 2019, dans une période particulièrement délicate pour le multilatéralisme et pour l'Afrique francophone en particulier.

Une prise de fonction dans un monde en crise

Lorsque Louise Mushikiwabo prend ses fonctions, le monde est déjà confronté à de multiples tensions, crises politiques dans plusieurs régions francophones, contestations du multilatéralisme, montée des rivalités internationales et remise en question du rôle

instable que la nouvelle Secrétaire générale doit définir une ligne d'action.

Dès le début de son mandat, Louise Mushikiwabo engage une réflexion sur le rôle de la Francophonie dans le monde contemporain. L'enjeu est clair, passer d'une Organisation centrée principalement sur la Langue et la Culture à un acteur capable de s'inscrire dans les grands débats du XXI^e siècle. Cette transformation ne se fait pas par rupture brutale, mais par ajustements progressifs, réorganisation des priorités, mise en avant de nouveaux axes stratégiques et volonté d'ancrer l'Institution dans les réalités économiques, numériques et sociales actuelles. L'un des objectifs affichés est de renforcer la visibilité et l'utilité concrète de la Francophonie auprès des populations, en particulier les jeunes et les femmes, dans un espace francophone en pleine croissance démographique.

Une Francophonie qui cherche à peser autrement

Avec l'arrivée de Louise Mushikiwabo, l'Organisation internationale de la Francophonie entre dans une phase de repositionnement assumé. L'enjeu n'est plus seulement de défendre la langue française, mais de démontrer que l'espace francophone peut aussi être un espace d'action, de solutions et d'influence dans un monde fragmenté. Dans un contexte où les Institutions internationales sont souvent critiquées pour leur lenteur, l'OIF tente de se distinguer par une approche plus transversale, Diplomatie, Economie, Numérique, Jeunesse et Gouvernance deviennent des axes imbriqués plutôt que des domaines séparés.

Louise Mushikiwabo n'a pas seulement administré une Organisation. Elle lui a donné une direction, une visibilité et une ambition. Elle a compris que la langue française ne pouvait plus vivre uniquement dans les livres ou les amphithéâtres ; elle devait aussi conquérir les marchés, investir le numérique, participer à la révolution de l'intelligence artificielle et devenir un levier d'innovation, d'emploi et de développement pour des centaines de millions de jeunes dans le monde. À une époque où beaucoup d'Institutions internationales peinent à convaincre, la Francophonie, sans bruit mais avec méthode, redessine progressivement son horizon. Elle rassemble, dialogue, crée des passerelles là où d'autres dressent des murs.

Une Diplomatie de médiation dans un monde sous tension

situations ont conduit à des suspensions ou à des prises de position diplomatiques visant à défendre les principes de démocratie, d'État de droit et de stabilité institutionnelle. Sans disposer d'un pouvoir coercitif, l'OIF agit surtout par la médiation, le dialogue et la pression diplomatique. Cette posture peut sembler limitée, mais elle s'inscrit dans la logique même de la Francophonie, être un espace de concertation plutôt qu'un instrument de contrainte. Cette diplomatie discrète s'exerce dans un monde où les équilibres sont de plus en plus instables, et où les Organisations multilatérales doivent composer avec des souverainetés nationales de plus en plus affirmées.

L'une des évolutions majeures du mandat de Louise Mushikiwabo réside dans la volonté de renforcer la dimension économique de la Francophonie. Historiquement perçue comme une Organisation culturelle, la Francophonie cherche désormais à structurer un véritable espace économique francophone, en mettant en relation États, entreprises, investisseurs et entrepreneurs. Cette orientation s'est traduite par la promotion de l'économie francophone, une notion qui vise à favoriser les échanges commerciaux entre pays partageant l'usage du français, mais aussi à encourager les investissements intra-francophones ainsi que l'intégration des jeunes entreprises dans les chaînes de valeur internationales. L'objectif est clair, faire de la langue française non seulement un vecteur culturel, mais aussi un levier économique et professionnel dans un monde globalisé.

Numérique, Intelligence artificielle et Jeunesse : Les nouveaux terrains de la Francophonie

L'autre transformation majeure concerne le numérique et les technologies émergentes. Sous l'impulsion de sa direction actuelle, l'OIF a multiplié les initiatives visant à renforcer la présence de la langue française dans l'espace numérique mondial. Cela inclut le soutien à la création de contenus francophones, le développement de compétences numériques dans les pays membres, et la promotion d'un écosystème technologique francophone. L'enjeu est stratégique ! Dans un monde dominé par les grandes plateformes technologiques et la production de contenus majoritairement anglophones, la survie et le rayonnement du français passent aussi par sa capacité à exister dans les technologies du futur. L'intelligence artificielle devient ainsi un nouveau champ d'attention. La question n'est plus seulement culturelle, mais aussi économique et géopolitique. Quelle place pour les langues non anglophones dans les modèles d'IA, les données, les algorithmes et les systèmes d'information mondiaux ?

Une Organisation en mutation continue

Aujourd'hui, l'espace francophone rassemble environ près de 93 États et Gouvernements, incluant membres et observateurs, répartis sur plusieurs continents. Cette diversité constitue à la fois une richesse et un défi permanent. Car, gérer une Organisation aussi hétérogène implique de composer avec des réalités politiques, économiques et culturelles très différentes, parfois contradictoires. La Francophonie n'est pas uniquement un espace linguistique. Elle est devenue progressivement un espace diplomatique et stratégique, dans lequel se croisent des enjeux d'influence, de coopération et de développement. Cependant, cette Organisation a longtemps été perçue comme secondaire dans le paysage international, souvent reléguée derrière d'autres Institutions jugées plus influentes sur le plan géopolitique ou économique. Dans ce contexte, l'OIF cherche à renforcer sa pertinence en se concentrant sur des actions ciblées, visibles et mesurables, plutôt que sur une approche uniquement déclarative.

Des résultats visibles mais un débat permanent

Comme toute Organisation internationale, la Francophonie fait l'objet de critiques. Certains observateurs estiment que son influence reste limitée face aux autres grandes Institutions internationales. D'autres soulignent les contraintes liées à sa structure intergouvernementale, qui limite sa capacité d'action directe. Mais ses défenseurs mettent en avant un autre constat, dans un monde où les fractures linguistiques et culturelles peuvent devenir des lignes de division, la Francophonie reste un espace rare de dialogue intercontinental. Elle permet de maintenir des ponts entre des États qui, sans cela, n'auraient parfois que peu de cadres de coopération structurés.

Le mandat de Louise Mushikiwabo s'inscrit donc dans une dynamique de transformation progressive. Il ne s'agit pas d'une révolution brutale, mais d'un repositionnement stratégique, donner à la Francophonie une place plus lisible dans les grands enjeux contemporains. Cette mutation repose sur une idée centrale : « La langue française ne doit pas être seulement un héritage culturel, mais aussi un outil d'avenir ». Dans cette perspective, la Francophonie devient un espace où se croisent diplomatie, économie, innovation et développement humain.

Encore une fois, dans cette trajectoire, Louise Mushikiwabo incarne une période de transition, marquée par des choix stratégiques visant à inscrire l'Organisation internationale de la Francophonie dans les enjeux du XXI^e siècle et lui donner une voix respectée dans le Concert des Nations. Cela lui a valu une réélection par ovation et acclamation lors du 18^e Sommet qui s'est tenu à Djerba-Tunisie, pour les réformes engagées, un signe de reconnaissance de la part des Etats et Gouvernements membres.

Au-delà des débats, des critiques et des interprétations politiques stériles, une réalité demeure. Une Institution internationale se juge à sa capacité à évoluer, à rassembler et à produire du sens dans un monde incertain. Et c'est peut-être là que réside l'essentiel. Non pas dans le bruit des controverses, mais dans la persistance d'un espace commun où des États, des peuples et des cultures continuent de dialoguer.

Alors, au moment où l'on observe ce mouvement, une évidence s'impose doucement. La Francophonie est devenue une dame qui force le respect. Et celles et ceux qui lui donnent, aujourd'hui, cette nouvelle impulsion méritent, à leur tour, sans excès mais avec justesse, un salut clair : Chapeau bas, Madame !



Contribution



Les articles parus dans la rubrique «contributions» expriment le point de vue de leurs auteurs. Les contributions externes, validées par la Rédaction de Financial Afrik en raison de leur utilité sociale, ne reflètent pas forcément la ligne éditoriale du journal. Vous voulez publier un article dans Financial Afrik, suivre le guide de la contribution (<https://www.financialafrik.com/2015/02/21/guide-pour-publier-un-article-dans-financial-afrik>) et la charte de la rédaction [<https://www.financialafrik.com/charte-de-financial-afrik/>].